

Saint-Denis, le 30 MAI 2017

**Monsieur le Préfet de la Région et du  
Département de La Réunion  
Hôtel de la Préfecture  
Avenue de la Victoire  
97400 SAINT DENIS**

Monsieur le Préfet,

Dans la perspective de la fin des quotas sucriers prévue au 1<sup>er</sup> octobre 2017, l'État a décidé, en 2014, de mobiliser une enveloppe de 38 millions d'euros à destination des outre-mer afin de compenser les surcoûts liés aux handicaps mécaniques de compétitivité de la canne à sucre face à la betterave. La Réunion bénéficie d'une enveloppe de 28 millions d'euros.

L'ordre du jour de la réunion du Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre prévoit d'examiner le fonds de compensation et le prix d'achat de la tonne de canne à sucre. Comme vous le savez, à un mois de l'ouverture de la campagne sucrière, les syndicats ont quitté la table des négociations pour d'une part marquer leur désaccord sur le prix d'achat de la tonne de canne à sucre, et d'autre part pour obtenir plus d'éléments sur l'affectation du fonds de compensation.

Compte tenu des tensions rencontrées depuis mercredi dernier, et de la situation de blocage qui se profile, nos collectivités ont été sollicitées le 29 mai. C'est donc en nos qualités d'acteurs responsables de l'agriculture et de l'économie de La Réunion, que nous avons reçu le Président de la Chambre d'agriculture et des représentants de la CGPER qui nous ont exposé la situation critique rencontrée par les agriculteurs - planteurs de canne. En parallèle, se tiennent des manifestations organisées par les syndicats FDSEA et JA portant les mêmes revendications.

Convaincus de l'importance de la filière dans la structuration économique, sociétale, environnementale de l'île mais aussi pour un développement équilibré de La Réunion, nous avons apporté notre soutien plein et entier aux planteurs. Il apparaît que les négociations ne peuvent se fonder que sur des éléments d'appréciations tangibles et objectifs concernant chacune des parties, planteurs comme industriels.

Je vous sais gré de votre implication en ce sens afin que les négociations puissent reprendre dans des conditions favorisant l'aboutissement d'un protocole équilibré pour l'ensemble des acteurs de la filière en vue d'une sortie positive.

Vous l'aurez compris, nous sommes très mobilisés autour de cette filière, hautement importante pour La Réunion et resterons disponibles afin que les négociations n'aboutissent pas à un blocage inopportun pour l'économie de l'île par ailleurs très fragile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Sénateur Président**



**Didier ROBERT**

**La Présidente,**



**Nassimah DINDAR**